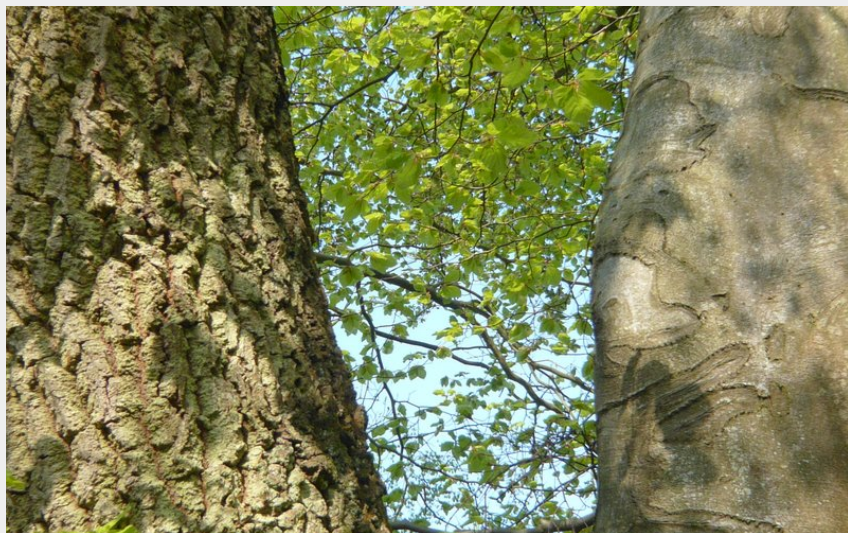
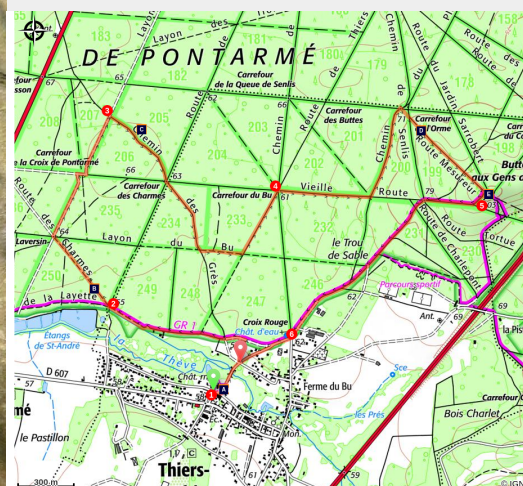


# En forêt de Pontarmé

PNR Oise-Pays de France - THIERS-SUR-THEVE



Arbres enlacés en forêt de Pontarmé (PNROPF)



*De la forêt profonde à la plage de sable...*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 15

Longueur : 7.5 km

Dénivelé positif : 58 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

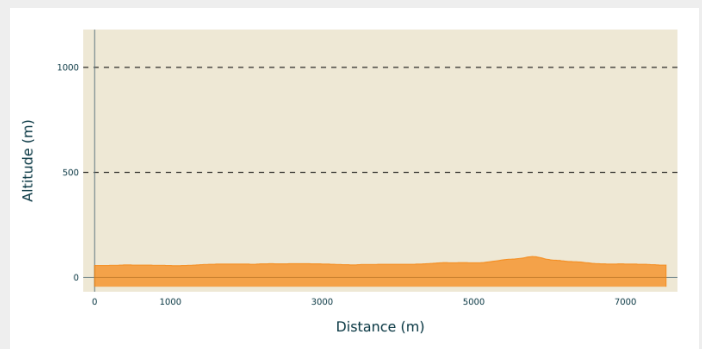
# Itinéraire

**Départ** : Parking du village de Thiers-sur Thève

**Arrivée** : Parking du village de Thiers-sur Thève

**Communes** : 1. THIERS-SUR-THEVE  
2. PONTARME

## Profil altimétrique



Altitude min 56 m Altitude max 100 m

1. Du parking partir vers le château aller à droite puis à gauche et, après avoir traversé la rivière Thève sur le petit pont, prendre le chemin qui part légèrement sur la gauche en quittant la route. Aller à gauche sur la piste et suivre le chemin qui part après la barrière et longe la rivière.
2. Au carrefour suivant ne pas continuer le long de la rivière mais prendre en face à droite. Au carrefour suivant aller à droite puis au prochain croisement aller à droite sur la piste et rapidement à gauche. Continuer jusqu'au panneau "le chêne des grès" situé sur la droite de la piste.
3. Prendre ce chemin puis, à la vue du panneau qui l'indique, faire un aller-retour pour admirer ce chêne remarquable. Repartir sur le chemin tout droit et au carrefour en T aller à droite. Sur la piste, aller à gauche et tout de suite à droite au niveau de la marque jaune. Longer la parcelle en régénération et au bout de la clôture tourner à gauche (marque jaune). Au premier carrefour aller à gauche.
4. Et au grand carrefour suivant pendre le deuxième chemin à partir de la droite. Au carrefour en croix aller à gauche. Au carrefour suivant aller deux fois à droite et rapidement prendre le chemin qui part à gauche en montant après les marques jaunes. En fond sonore, l'autoroute A1 axe capitale pour l'économie de la France. Au carrefour suivant aller tout droit et au sommet aller à droite en restant sur la droite du sable.
5. Puis traverser le sable pour partir à droite au pied d'un pin avec des marques jaune et blanches et rouges GR®. Au carrefour suivant prendre le troisième chemin qui part à gauche et aller tout droit. Au carrefour en trident prendre le chemin du milieu en face et au prochain carrefour aller à droite.
6. Arrivé sur la route aller à droite puis à gauche pour retourner dans le village.



# Sur votre chemin...



 Château de Thiers-sur-Thève (A)

 Le chêne des grès (C)

 La butte aux gens d'arme (E)

 Borne Armoirée (B)

 Une forêt sur sable (D)

# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

Parking conseillé

Parking au centre du village, sous les arbres, en face de l'ancienne mairie.

# Sur votre chemin...

---



## Château de Thiers-sur-Thève (A)

Ce château reprend la conception classique du 13ème siècle, mais sa grande salle d'apparat avec une façade percée de grandes fenêtres tournées vers l'extérieur est tout à fait exceptionnelle, et n'a pas son pareil en Île-de-France. La fonction militaire recule ici devant les exigences de confort et de représentation. Le château édifié autour de 1250 n'a servi de château seigneurial que pendant moins d'une génération jusqu'en 1276 puis de relais de chasse des évêque de Beauvais. Le château n'a eu qu'une vie assez courte car il est ruiné en 1358 et démantelé vers 1431. Ses restes ont accueilli une exploitation forestière et agricole pendant des siècles, et abritent aujourd'hui plusieurs maisons d'habitation.

Crédit photo : admin

---



## Borne Armoirée (B)

L'imbrication des propriétés amenait fréquemment les seigneurs, usant de leur droit de chasse, à empiéter sur les domaines voisins des leurs. De leur côté les établissements religieux faisaient paître leurs troupeaux dans leurs bois, mais il arrivait que les animaux, mal gardés aillent goûter l'herbe du voisin. Ces incidents de chasse ou de pâturage généraient chicanes et procès dont les archives ont conservé le souvenir. Décidé à faire respecter son domaine et ses droits, le grand seigneur de la Renaissance Anne de Montmorency (1493-1567) fut le premier à faire placer des bornes de pierre entre 1537 et 1546 pour délimiter ses propriétés. Ces pierres taillées, portent le blason de sa famille sur une face et celle de l'autre propriétaire au verso. Près d'un demi-millénaire plus tard, ces blocs se dressent toujours fièrement à l'ombre des grands arbres. (source : APSOM, Coye la Forêt).

Crédit photo : PNROPF

---



## Le chêne des grès (C)

Essence : chêne sessile. Hauteur totale : 30m. Diamètre à 1m60 du sol : 150cm. Âge : environ 300 ans. Le chêne sessile rustique et tolérant, peut être planté en futaie dense tout en faisant du bois de haute qualité. Il supporte des conditions contraignantes : des sols acides, peu profonds et secs. La légende veut que le chêne soit rarement touché par la foudre, il était donc, associé à Zeus, dieu du tonnerre.

Crédit photo : PNROPF



## Une forêt sur sable (D)

Comme en forêt d'Ermenonville, voisine, ici c'est le sable qui domine le paysage. Il s'est formé pendant le quaternaire par l'action du vent et de l'eau, sur le calcaire déposé sur 3 000 mètres de profondeur depuis la fin du Trias (200 millions d'année) lorsque le grand bassin parisien était, la plupart du temps, une mer.

Les pins, essence d'arbre adaptée à ces conditions sèches y ont été plantés au 19ème. Et les bruyères adeptes du soleil et du sable s'y installent en bord des chemins : la callune, la plus répandue et la bruyère cendrée, peu courante dans le Nord de la France.

Crédit photo : Jean-Luc Hercent

---



## La butte aux gens d'arme (E)

La Butte aux Gens d'Armes est une butte-témoin située en forêt de Pontarmé, culminant à 103 mètres d'altitude, c'est l'un des rares points élevés de la forêt de Chantilly. Elle doit son nom aux gens d'armes des princes de Condé qui se servaient de cette butte comme terrain d'entraînement. La zone qui l'entoure "les Bruyères de la Butte des Gens d'Armes " est adjugé, en 1790, à la commune de Thiers, au moment de la Révolution. Le duc d'Aumale la rachète en 1884 et l'intègre à son vaste domaine forestier de Chantilly.

Crédit photo : PNROPF